

Ontario. Elle a été publiée dans le "Mont-réal Star", du 28 octobre. Après avoir expliqué que dans les villes la prohibition a eu beaucoup à faire dans la défaite du gouvernement Hearst, il ajoute :

Dans la campagne, les fermiers étaient mécontents de la conscription, non pas à cause de la conscription elle-même, mais du fait qu'ils avaient été pressés d'augmenter la production et assurés à la dernière élection fédérale que leurs fils ne seraient pas conscrits pour ne pas diminuer davantage les ouvriers de ferme. Ils en conclurent que les belles promesses étaient facilement mises de côté, et ils saisirent la première occasion de punir un gouvernement qui, bien que non responsable des promesses fédérales ou de leur accomplissement, était généralement sympathique aux unionistes d'Ottawa.

Afin de faire disparaître toute illusion dans l'esprit des honorables sénateurs, je dois répéter que ces fermiers qui étaient mécontents de voir leurs fils enrôlés n'étaient pas de la province de Québec; l'article parle des fermiers de la province d'Ontario. Et, s'il vous plaît, veuillez remarquer ici la différence de traitement dans les deux cas. Pendant que le parti unioniste (le parti conservateur d'Ontario) insultait la province de Québec et la diffamait, il promettait l'immunité aux fils des fermiers d'Ontario. Si vous voulez observer cette différence de traitement, vous comprendrez pourquoi il n'y a aucun Canadien-français dans le cabinet et pourquoi Ontario domine le Gouvernement. Est-il surprenant que le Gouvernement n'ait point d'amis? C'est en vain qu'il cherche à l'Est, au Centre ou à l'Ouest. Il est à moitié en ruines et il est grand temps que ce gouvernement, né dans l'iniquité, et maintenu par duplicité, disparaisse comme un mauvais cauchemar. Il a violé les droits du cens électoral afin de voler le pouvoir. Il peut être tenté de répéter l'opération, mais je le mets au défi d'essayer de pires méthodes, il est condamné irrémédiablement.

L'honorable sénateur qui a proposé l'Adresse (l'honorable M. Proudfoot) parla de la nouvelle condition nationale du Canada—de l'accroissement de notre autonomie, résultant du fait d'être devenus membres de la Ligue des Nations. L'année dernière, le Gouvernement se vanta d'avoir, par arrêté ministériel, nommé ses propres représentants à la conférence de la paix. Il prétendit que de ce fait nous avions fait un pas en avant dans le développement de notre position nationale. J'ai dit alors, que si le présent Gouvernement avait adopté un décret nommant des représentants à la conférence de la paix et avait envoyé ce décret

directement au Roi pour son approbation, et que ces représentants eussent été nommés par lui, sans consulter son cabinet impérial, je reconnaitrais, de ce fait, un avancement considérable dans notre situation nationale, mais j'exprimai la crainte que le cabinet canadien n'ait eu à agir par l'intermédiaire du cabinet britannique, les conseillers immédiats du Roi. Lorsque la correspondance fut produite, je découvris qu'en somme le décret de l'exécutif avait été envoyé au premier ministre, M. Lloyd George, qui avait eu la bonté de le soumettre à Sa Majesté le Roi avec prière de le signer. A mon point de vue, cela ne constitue pas une preuve que notre autonomie a été augmentée. Nous restons ce que nous étions. La constitution britannique est traditionnelle, la nôtre est écrite et nous devons agir sans sortir de ses limites.

J'ai lu l'année dernière une déclaration faite en 1908 par le premier ministre du Canada (alors sir Wilfrid Laurier) à l'occasion d'une cérémonie importante dans la ville de Québec, et à laquelle assistaient le prince de Galles, plus tard Sa Majesté le roi George, et le Gouverneur général du Canada, lord Grey. Pendant que sir Wilfrid Laurier prononçait les paroles que je vais lire, je fus très intéressé de noter les impressions se manifestant sur la physionomie d'un des exécuteurs testamentaires de Cecil Rhodes, feu le comte Grey, dont le rêve exalté était d'unir plus étroitement la Grande-Bretagne et les Dominions par la création d'un parlement impérial. Il fut tout consterné d'entendre ces paroles qui, à sa grande surprise, furent applaudies par l'héritier du trône, le roi actuel George V. Voici les paroles de sir Wilfrid :

A mesure que j'avance en âge, j'apprécie de plus en plus la sagesse de la Constitution britannique sous la sauvegarde de laquelle je suis né, j'ai grandi et j'ai vieilli. Cette constitution a donné aux différentes parties de l'empire leurs gouvernements libres. Nous nous glorifions du fait que le Canada est le pays le plus libre du monde. Nous nous glorifions de ce que, dans ce pays, la liberté fleurit sous toutes ses formes : liberté civile et religieuse. Ceci n'est peut-être pas visible pour ceux qui ne regardent qu'à la surface, et le fait que nous sommes une colonie, ne change nullement la portée de mes paroles. Cette prétendue infériorité que l'on voudrait voir dans l'expression "colonie" n'existe plus. Nous reconnaissons l'autorité de la couronne britannique mais pas d'autre. Nous approchons du jour où notre Parlement canadien demandera des droits égaux à ceux du Parlement britannique et où nos seuls liens seront d'appartenir au même drapeau et à la même couronne.

A entendre mes honorables amis de l'autre côté de la Chambre, il semblerait que nous avons atteint le point où nous pouvons